

Commémoration : 82e anniversaire du raid des Commandos britanniques

Le 28 mars 1942, sous l'occupation allemande, 625 commandos et marins britanniques opèrent un raid sur Saint-Nazaire sous le nom de code « Opération Chariot » en neutralisant la forme-écluse Joubert. Le destroyer Campbeltown et les 20 vedettes qui l'accompagnent réalisent un incroyable exploit et redonne espoir aux alliés, en excluant toute possibilité de réparation du cuirassé allemand le Tirpitz, dans la Forme Joubert.

La Ville de Saint-Nazaire souhaite honorer le courage et la mémoire de ces soldats et particulièrement celle des 169 commandos et marins britanniques ainsi que les civils qui trouvèrent la mort au cours de ce raid.

Une cérémonie pour le 82e anniversaire du raid des Commandos britanniques à Saint-Nazaire est organisée jeudi 28 mars. Présidée par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire, elle se déroulera comme suit :

- arrivée des Officiels et ouverture de la cérémonie par le groupe de musique XX Celtes ;
- lecture de textes par des élèves de l'École Léon Gambetta ;
- récitation du poème "Everyone Sang", de Siegfried Sassoon, par des élèves du Collège Pierre Norange ;
- intervention d'Elissa André, présidente de la Saint-Nazaire Society France ;
- intervention de Ann Mitchell, présidente de la Saint-Nazaire Society ;
- allocution du Capitaine Philip Wills de la Royal Navy, attaché naval de l'Ambassade Britannique en France ;
- dépôt de gerbes, suivi de la sonnerie "Aux morts", d'une minute de silence et des hymnes anglais et français ;
- interprétation du chant "Chariot 1942" par le groupe de chants de marins Vent'Arrière ;
- clôture de la cérémonie par XX Celtes ; salut des Autorités et départ.

Organisation de la circulation le jeudi 28 mars

. **Pendant la cérémonie** : circulation et stationnement interdits avenue de la Vieille Ville, entre l'avenue Demange et la rue Hippolyte Durand, entre l'avenue de Saint-Hubert et l'avenue du Quai des Marées, Quai de Kribi, Jetée du Vieux Môle et parkings alentours (Saint-Hubert et ex. salle Jacques Brel).

. **Entre 12h et 15h** : stationnement réservé place François Blancho (côté Est), rue du Lavoisier, parking arrière de l'Hôtel de Ville.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr